



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

LES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT RECRUTENT

Dossier de presse – Mars 2022



**Vous aussi, devenez aide-soignant,
infirmier, éducateur spécialisé,
accompagnant éducatif et social...**

Réalisé dans le respect des protocoles sanitaires.
Continuons de respecter les gestes barrières. Continuons de porter le masque partout où il est recommandé
par les autorités scientifiques.

SOMMAIRE

LES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT : DES SECTEURS QUI RECRUTENT 4

- Des besoins pour ces métiers en forte croissance
- Des métiers demandés, des métiers revalorisés
- Des métiers tournés vers les autres à redécouvrir

UNE CAMPAGNE POUR INCITER À S'ORIENTER VERS CES MÉTIERS 5

- Valoriser ces métiers et les remettre au cœur de la société
- Un concept « gagnant-gagnant » pour toucher les citoyens prêts à s'engager

DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT 8

- Aide-soignant
- Infirmier
- Éducateur spécialisé
- Accompagnant éducatif et social

TÉMOIGNAGES 12

LIENS UTILES 13

ÉDITO

Ils s'appellent Théo, Leila, Jean ou Marianne. Certains sont encore au lycée, d'autres veulent se reconverter et changer de voie. Tous cherchent des métiers dans lesquels s'épanouir, des métiers tournés vers les autres, des métiers dans lesquels ils se sentiraient utiles.

Ils s'appellent Cathy, Sofiane, Séverine ou Patrick. Ils sont aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés ou accompagnants éducatifs et sociaux. S'ils font ces métiers, c'est parce qu'ils savent qu'ils font la différence. Des métiers souvent difficiles, oui. Mais qu'ils exercent avec responsabilité et engagement.

Aujourd'hui, plus que jamais, Cathy, Sofiane, Séverine et Patrick ont besoin de Théo, de Leila, de Jean et de Marianne.

Plus que jamais, ils sont les visages de notre protection sociale et nous avons besoin de chacun d'eux.

Les secteurs du soin et de l'accompagnement connaissent aujourd'hui des tensions importantes en matière de recrutement, qui pèsent sur la bonne prise en charge des personnes malades, âgées ou en situation de handicap.

Alors que notre population augmente et vieillit, alors que la préservation de l'autonomie des personnes est plus que jamais un défi, alors que notre système de santé a besoin de soutien, toute notre attention devait se tourner vers la valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement : revalorisation des salaires, réinvestissement dans l'outil de travail et augmentation des capacités de formations.

Nous savons que le combat n'est pas fini et qu'il doit se poursuivre dans l'intérêt des Français et de notre modèle de protection sociale.

Nous nous sommes engagés devant les acteurs des secteurs de la Santé, du Grand âge et du Handicap à déployer une campagne de communication large et ambitieuse, pour appeler à rejoindre ces métiers du soin et de l'accompagnement. Cet engagement prend corps aujourd'hui.

Les solidarités et la santé recrutent.



Élisabeth BORNE,
Ministre du Travail,
de l'Emploi
et de l'Insertion



Olivier VÉRAN,
Ministre des Solidarités
et de la Santé



Brigitte BOURGUIGNON,
Ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités
et de la Santé, chargée
de l'Autonomie



Sophie CLUZEL,
Secrétaire d'État auprès
du Premier ministre,
chargée des Personnes
handicapées

LES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT : DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Des besoins pour ces métiers en forte croissance

D'après l'Insee, la France compterait 68,1 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2070, soit 700 000 de plus qu'au 1^{er} janvier 2021⁽¹⁾. En parallèle du vieillissement démographique, on compte actuellement 12 millions de personnes vivant avec un handicap et de plus en plus de Français sont contraints de vivre avec une maladie chronique⁽²⁾. **Ces caractéristiques de notre société appellent donc un besoin de professionnels de santé et du médico-social.**

Or, on constate une pénurie de candidats aux métiers du soin et de l'accompagnement. Une pénurie liée à différentes causes, comme une image erronée du secteur et l'évolution du rapport au travail. Pourtant les besoins sont importants dans ce secteur et **la nécessité de recruter rapidement de nouveaux professionnels paramédicaux, aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés, accompagnants éducatifs et sociaux est majeure pour répondre aux besoins de la population.**

Des métiers demandés, des métiers revalorisés

Professionnels essentiels des établissements de santé, des EHPAD, des services à domicile ou des établissements d'accueil des personnes en situation de handicap, les métiers du soin et de l'accompagnement ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics.

Cette campagne de recrutement intervient alors que des revalorisations, portées notamment par le Ségur de la santé et la conférence des métiers de février 2022, ont été mises en œuvre. Une reconnaissance également étendue aux métiers du domicile grâce à l'avenant de la convention collective de la branche de l'aide à domicile qui révisé les grilles et les emplois.

Des investissements pour les établissements de santé ou les EHPAD ont également été portés par le Ségur de la Santé, afin de rénover l'outil de travail et d'améliorer le quotidien des professionnels qui y travaillent.

Des métiers tournés vers les autres à redécouvrir

Altruisme, solidarité, engagement, soutien, proximité sont autant de valeurs attachées à ces professions. Très estimés par les Français, indispensables à notre système de protection sociale, ces métiers « ont du sens », à la fois pour le professionnel qui l'exerce, pour la personne dont il prend soin et pour chacune et chacun d'entre nous.

La manière d'exercer est multiple et cela rend ces métiers d'autant plus riches. Il est par exemple possible de choisir de travailler dans des structures différentes : **à domicile ou au sein d'établissements.** La pratique à domicile suppose des capacités à travailler en autonomie et implique un quotidien plus indépendant au plus proche du patient. En établissement ou service hospitalier, le collectif structure le travail quotidien, fondé sur le sentiment d'appartenance à une équipe. Les patients accompagnés sont à des stades différents de leur parcours de vie, ce qui nécessite un savoir-être et une approche humaine très adaptée.

(1) Source : Laurent Toulemon, Élisabeth Algava, Nathalie Blanpain, Gilles Pison, La population française devrait continuer de vieillir d'ici un demi siècle, 2022, Population et Sociétés, n° 597.

(2) Source : Insee

Des **passerelles** pour changer de métier du soin et de l'accompagnement existent et offrent de nombreuses évolutions de carrière. **Les diplômes ou formations obtenus ouvrent de nombreuses possibilités pour acquérir d'autres spécialités, découvrir de nouvelles voies et ainsi évoluer dans cette grande famille de métiers qui partagent le goût des autres.**

Quel que soit le parcours de vie, ces métiers seront toujours ouverts à tous. Grâce à de nombreuses formations – initiales ou continues – ces métiers sont tout autant envisageables pour les étudiants en réflexion sur leur avenir, les personnes en recherche d'emploi ou encore ceux qui souhaitent réinventer leur vie professionnelle à travers une reconversion.

UNE CAMPAGNE POUR INCITER À S'ORIENTER VERS CES MÉTIERS

Valoriser ces métiers et les remettre au cœur de la société

L'objectif de cette campagne est de développer les recrutements de façon quantitative et qualitative pour répondre aux besoins actuels et à venir.

Pour cela deux types de profils sont ciblés : les jeunes sur le point de s'orienter dans une formation initiale, et les adultes qui cherchent à se reconvertir par le biais d'une formation continue.

Insuffisamment considérés, ces différents métiers sont pourtant essentiels à notre système de santé, à notre vie ou à celle de ceux qui nous sont chers et qui, en raison de leur âge, leur handicap ou leurs problèmes de santé, ont besoin d'aide ou de soins au quotidien.

L'ambition de cette campagne est donc d'une part de faire connaître les métiers du soin et de l'accompagnement, mais également d'insuffler une dynamique positive afin de renforcer leur attractivité, de susciter des vocations et d'inciter le public à s'orienter vers ces secteurs.

L'objectif est aussi de montrer la diversité de ces professions pour permettre d'envisager ces carrières et de les replacer au cœur de la société.

Un concept « gagnant-gagnant » pour toucher les citoyens prêts à s'engager

Cette campagne de recrutement illustre comment les métiers du soin et de l'accompagnement répondent aux attentes de nombreux jeunes et adultes en quête de reconversion pour leur futur métier. Utilité, responsabilité, évolution, humanité, confiance en soi sont autant de bénéfices apportés par ces métiers.

Pour toucher à la fois les jeunes et les adultes qui songeraient à se former et à se reconvertir, cette campagne sera déployée à partir du 21 mars 2022 sur de nombreux supports.



2 films de campagne

Sur une musique entraînante, on suit successivement plusieurs personnes qui s'adressent à la caméra expliquant les valeurs qu'ils recherchent dans leur métier : « J'ai besoin d'un métier où on me donne des responsabilités », « J'ai besoin d'un nouveau métier qui a du sens », « J'ai besoin d'un métier où je me sens utile », « J'ai besoin d'un métier qui me permette d'évoluer », « J'ai besoin d'un nouveau métier tourné vers les autres », « J'ai besoin d'un nouveau métier dans lequel on croit en moi ».

Pour chacun, un soignant ou un accompagnant leur répond : « Nous, on a besoin de vous. », « On compte sur vous ! », « Alors venez, on a besoin de vous. ». On retrouve les personnes en coupes successives très rapides et la caméra s'arrête sur l'une d'elles qui dit : « On a besoin d'être fier de notre métier. » La signature s'affiche « Rejoignez-les, ils ont besoin de vous ».

L'objectif est de susciter des vocations en montrant qu'intégrer les métiers du soin et de l'accompagnement, c'est finalement contribuer à une dynamique vertueuse, centrée sur l'humain, dans laquelle chacun a un rôle à jouer. Ces films racontent qu'on a tous un besoin en commun et assument pleinement la forte demande de candidats pour exercer ces métiers.

1 spot radio

spécifiquement pensé pour les personnes en reconversion sera diffusé en déclinaison du film.

1 campagne d'affichage

print, digital et DOOH (affichage digital) reprendra également le concept des films.



En termes de plan média, les films seront diffusés en TV ainsi qu'en vidéo à la demande à partir du 21 mars. Les 2 films seront également poussés au cinéma de fin mars à fin avril. Un spot radio (NRJ, Skyrock, RMC info, Fun Radio, RTL2, RFM, Chérie FM, Virgin Radio, Rire & chansons, M Radio, Les Indés) et de l'affichage viendront compléter le dispositif. Des native ads, des partenariats avec des créateurs de contenus et de la programmation mobile au plus proche des 2 cibles seront également déployés.

Une campagne de relations presse

destinée à faire connaître ces métiers et les valoriser sera mise en place avec des angles resserrés pour mettre en valeur les parcours de vie, les métiers, les manières d'exercer, etc.

Des partenaires seront aussi mobilisés tout au long de la campagne grâce à plusieurs outils :

- Un kit de campagne dématérialisé réunissant l'ensemble des supports de communication pour les partenaires qui souhaitent déployer la campagne dès le lancement ;
- Un kit événementiel pour soutenir les partenaires qui souhaitent organiser une semaine thématique « La semaine des métiers du soin et de l'accompagnement » sous la forme de portes-ouvertes pour faire découvrir le secteur.

DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT



■ AIDE-SOIGNANT

Hygiène et confort, accueil, soutien relationnel, installation et transfert des patients, encadrement de stagiaires... L'aide-soignant dispense des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver la continuité de la vie, restaurer le bien-être et l'autonomie en collaboration étroite avec son équipe, dont le médecin et l'infirmier.

Quelles compétences et missions pour l'aide-soignant ?

Intégré à une équipe de soins, l'aide-soignant réalise les soins dits de la « vie quotidienne » sous le contrôle d'un infirmier et collabore avec lui pour la réalisation des soins aigus.

Doté de capacités relationnelles, il contribue au bien-être des personnes en les soutenant pour leurs gestes de tous les jours et en les accompagnant dans le maintien de leur autonomie. L'aide-soignant est également formé aux techniques et aux règles de sécurité lors de leurs déplacements. Il a appris à observer l'état de santé afin de dépister les anomalies et peut intervenir selon ses compétences.

Où exerce l'aide-soignant et auprès de quel public ?

Le métier d'aide-soignant s'exerce dans diverses structures : qu'elles soient sanitaires (à l'hôpital et en clinique), médico-sociales (hébergement spécialisé...) ou sociales (centre d'accueil) ou à domicile. Ils peuvent ainsi prendre en charge différents publics avec des missions variées.

Quel niveau de rémunération pour un aide-soignant ?

À l'hôpital et en EHPAD public, le salaire d'un aide-soignant est désormais de 1 760 € nets mensuels en début de carrière et de 2 830 € nets mensuels en fin de carrière.

Comment devenir aide-soignant et quelles évolutions de carrière ?

Accessible sans condition de diplôme, la formation d'aide-soignant dure un an en IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignants), à parts égales entre enseignements théoriques et stages. Elle est accessible via la formation initiale ou continue, en mobilisant le cas échéant la validation des acquis de l'expérience ou l'apprentissage.

Elle est accessible via la formation initiale ou continue, en mobilisant le cas échéant la validation des acquis de l'expérience ou l'apprentissage.

Plusieurs formations sanitaires proposent des passerelles pour les aides-soignants diplômés en particulier depuis 2022. Ainsi, ceux-ci peuvent évoluer vers les métiers d'infirmier en intégrant un IFSI (institut de formation en soins infirmiers), d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier.

■ INFIRMIER

Prévention, soins, maintien de la santé des patients en vue de leur rétablissement... Autant de domaines dans lesquels l'infirmier intervient au service d'une personne malade. Ainsi, il exerce, soit sur sa propre initiative, soit sur prescription médicale auprès de publics de tout âge et de tout profil (enfants, adultes, personnes handicapées, âgées etc.). Au contact quotidien de nombreux autres professionnels (médecins, aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes, assistants sociaux), l'infirmier joue un rôle central dans notre système de santé.



Quelles compétences et missions pour l'infirmier ?

Quel que soit le secteur dans lequel il évolue et les personnes qu'il est amené à prendre en charge, l'infirmier a des missions très diversifiées. Il accomplit des tâches importantes qui vont permettre d'évaluer, d'améliorer ou de conserver l'état de santé d'une personne.

Le métier d'infirmier est très varié : ainsi, il peut évoluer en autonomie s'il exerce en cabinet libéral ou en constante collaboration dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle s'il exerce dans le secteur hospitalier.

Concrètement, un infirmier est amené à :

- veiller au confort et à la sécurité du patient ;
- prodiguer divers soins et traitements médicamenteux prescrits par le médecin ;
- effectuer des soins personnalisés ;
- pratiquer des prises de sang en vue d'analyses et prendre en charge la surveillance de l'état du patient ;
- organiser et coordonner l'intervention d'autres professionnels (dont les aides-soignants) et d'accompagnants.

Où exerce l'infirmier et auprès de quel public ?

Les lieux d'exercice de l'infirmier sont extrêmement variés. Il peut travailler : en établissement de santé public ou privé, dans le secteur médico-social, par exemple en EHPAD, en cabinet libéral et au domicile des patients, dans un service de protection maternelle et infantile (PMI) ou en crèche, en entreprise, en milieu scolaire (école primaire, collège, lycée) et universitaire, dans une association humanitaire ou encore sur le terrain de catastrophes sanitaires (en étant réserviste).

Quel niveau de rémunération pour un infirmier ?

À l'hôpital et en EHPAD public, le salaire d'un infirmier est désormais de 2 026 € nets mensuels après 1 an de carrière jusqu'à 3 398 € nets mensuels en fin de carrière. En libéral, le salaire d'un infirmier est d'environ 2 500 € nets mensuels, en fonction du volume horaire.

Comment devenir infirmier et quelles évolutions de carrière ?

L'obtention du diplôme d'État (grade licence) est obligatoire pour exercer le métier d'infirmier. Les études se déroulent sur 3 ans au sein d'un institut de formation en soins infirmiers (IFSI). L'inscription aux études d'infirmier se fait via la plateforme PARCOURSUP.

Il est également possible d'intégrer la formation en soins infirmiers par la voie de la formation professionnelle continue (épreuves spécifiques).

Pour devenir infirmier dans l'éducation nationale et dans l'enseignement supérieur, un concours d'entrée supplémentaire est requis.

L'infirmier peut ensuite évoluer rapidement et facilement, que ce soit dès l'obtention de son diplôme ou après un temps d'exercice requis vers les postes de : puériculteur, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, infirmier en pratique avancée ou encore cadre de santé.

L'éducateur spécialisé accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté, pour développer leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. Il peut intervenir aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.

Quelles compétences et missions pour l'éducateur spécialisé ?



Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

Ses missions quotidiennes :

- contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne;
- réaliser les démarches socioéducatives avec ou pour la personne auprès d'organismes sociaux, médicaux, employeurs, enseignants;
- accompagner la personne vers une insertion professionnelle;
- identifier les problèmes ou les risques sociaux de la personne;
- aider à maintenir le lien social ou familial;

- sensibiliser aux thèmes de la violence, la toxicomanie, la sexualité, l'illettrisme;
- apporter un appui personnalisé par des conseils et du soutien.

Où exerce l'éducateur spécialisé et auprès de quel public ?

L'éducateur spécialisé peut à la fois travailler dans le secteur public et dans le secteur privé : centres de prévention spécialisée, services de l'aide sociale à l'enfance, établissements sociaux et médico-sociaux, au domicile des familles.

Quel niveau de rémunération pour un éducateur spécialisé ?

Entre 1 500 et 1 900 € nets mensuels en début de carrière.

Comment devenir éducateur spécialisé et quelles évolutions de carrière ?

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

À partir de la rentrée 2019, les modalités d'accès à la formation sont les suivantes :

- dossier constitué par le candidat ;
- entretien.

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale ou certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service), l'éducateur spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement social ou médico-social.

L'accompagnant éducatif et social, intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité ou de handicap (du fait de l'âge, de la maladie, du mode de vie ou d'une situation sociale fragile), pour compenser leur perte d'autonomie, les aider dans leur vie quotidienne et leur permettre d'être acteurs de leur projet de vie.

Quelles compétences et missions pour l'accompagnant éducatif et social ?



L'accompagnant éducatif et social intervient auprès de personnes pour :

- les aider dans leur vie quotidienne : alimentation, hygiène, aide aux déplacements, entretien du cadre de vie ;
- favoriser leur épanouissement social et relationnel ;
- maintenir ou développer leur autonomie ;
- assurer le lien avec les familles et les aidants ;

Où exerce l'accompagnant éducatif et social et auprès de quel public ?

L'accompagnant éducatif et social, en fonction de la spécialité qu'il aura choisie, pourra exercer sur différents lieux d'intervention :

- **au domicile des personnes** : via des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des Services d'Aide à la Personne (SAP), des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ou des Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) ;
- **dans une structure médico-sociale** : Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médico-Éducatifs (IME) ;
- **en crèches, en milieu scolaire ou en centres d'activités et de loisirs.**

Quel niveau de rémunération pour un accompagnant éducatif et social ?

Entre 1 300 et 1 500 € nets mensuels en début de carrière.

Comment devenir accompagnant éducatif et social et quelles évolutions de carrière ?

Pour devenir accompagnant éducatif et social, il faut obtenir le **diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) – niveau 3 (BEP-CAP)** :

- aucun prérequis n'est exigé, le niveau 3^{ème} est souhaité pour l'expression écrite et la compréhension de textes
- une formation en 1 ou 2 ans, mêlant formation pratique et sur le terrain, avec 24 semaines de stage
- un diplôme accessible en formation initiale ou en cours d'emploi, par la voie de l'apprentissage ou de la VAE

Le diplôme comporte 3 spécialités correspondant à un des trois champs d'intervention suivant :

- accompagnement de la vie à domicile
- accompagnement de la vie en structure collective
- accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

Une fois obtenu au titre de l'une des 3 spécialités, le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ouvre la possibilité d'acquérir les autres spécialités par la voie de la formation professionnelle continue.

Les possibilités d'évolution sont nombreuses : responsable d'une équipe d'AES, assistant de soins en gérontologie, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, assistant de vie aux familles, etc.

TÉMOIGNAGES

Iptissam, 37 ans,
accompagnante
éducative et sociale



J'adore mon métier. Il me permet d'aider, de donner de la chaleur en accompagnant et en étant à l'écoute de personnes dépendantes pour qu'elles puissent rester à domicile. Une accompagnante éducative et sociale aide dans les gestes du quotidien : la prise des repas, la toilette, les courses, les sorties. Les missions sont très variées selon les besoins. J'ai également eu la chance de faire plusieurs formations pour évoluer, rien n'est impossible quand on aime un métier !



Christophe, 45 ans,
éducateur spécialisé



J'ai démarré un peu par hasard dans cette profession et m'y sentant pleinement à ma place, j'ai suivi une formation d'aide médico-psychologique puis d'éducateur spécialisé. Je travaille aujourd'hui dans un grand site accueillant des centaines de personnes en situation de handicap mental, de tous âges et tous degrés d'autonomie. Après 26 ans de pratique, je reste toujours passionné. Je suis au contact de personnes pleines d'envies et de savoirs. Éducateur spécialisé est un métier où l'on peut prendre le temps de réfléchir et concevoir des actions selon ses envies et valeurs.



Hayat, 34 ans,
aide-soignante



Pour moi ce métier a du sens car on se sent utile en œuvrant au quotidien pour le bien-être des patients. Je contribue à préserver leur autonomie et c'est gratifiant. J'aime ce métier et cela me permet de donner plus de confort aux résidents.



Linda, 30 ans,
infirmière



Je me suis formée au métier d'infirmière car je voulais exercer un métier dynamique, où je pouvais aider les autres. Je ne concevais pas de travailler ailleurs qu'en EHPAD, l'occasion d'être en lien direct avec les personnes âgées et sur de longues périodes. Cela me permet de nouer un lien sur la durée, d'établir une vraie confiance avec les résidents. Si l'on aime les métiers du soin, le contact aux autres, il faut tenter ce métier !



LIENS UTILES

Retrouvez toutes les informations sur la campagne et toutes les fiches métiers du soin et de l'accompagnement sur :

www.solidarites-sante.gouv.fr/metiersdusoin

Renseignez-vous sur les métiers du soin et de l'accompagnement et découvrez toutes les formations pour les rejoindre sur :

www.1jeune1solution.gouv.fr

Vous finissez votre scolarité et souhaitez trouver une formation vers ces métiers ?

Rendez-vous sur :

www.1jeune1solution.gouv.fr
www.onisep.fr

Vous recherchez un emploi dans les métiers du soin et de l'accompagnement ?

Rendez-vous sur : www.pole-emploi.fr
pour découvrir toutes les offres d'emploi disponibles

Vous songez à vous reconvertir ?

Connectez-vous sur : www.moncompteformation.gouv.fr
pour connaître vos droits et vous faire accompagner

Vous êtes en situation de handicap ?

Rendez-vous sur : **le Capemploi** de votre région
pour être accompagné dans votre projet professionnel



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse

Ministère des Solidarités et de la Santé
Cabinet de Olivier VERAN
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère chargé de l'Autonomie
Cabinet de Brigitte BOURGUIGNON
sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

Secrétaire d'État chargé des Personnes handicapées
Cabinet de Sophie CLUZEL
seph.communication@pm.gouv.fr